



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le Projet de règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, intersection de la route Lallemand et du boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

Lors d'une séance tenue le 26 août 2019, le conseil de la Ville a adopté le Projet de RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, intersection de la route Lallemand et du boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

Ce Projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927.

Ce Projet de règlement concerne les zones H2925 et H2927 situées dans le secteur Lévis et illustrées par les croquis ci-dessous.

Ce Projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement aura lieu le 26 septembre 2019 à 19 heures, à la salle Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président du conseil de l'arrondissement ou un autre membre du conseil de l'arrondissement désigné par le président, expliquera ce Projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Il identifiera également les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire contenues au Projet de règlement et expliquera la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Ce Projet de règlement et les croquis illustrant les zones concernées peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au bureau de l'arrondissement de Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, et au bureau de la Direction de l'urbanisme, situé au 996, rue de la Concorde, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

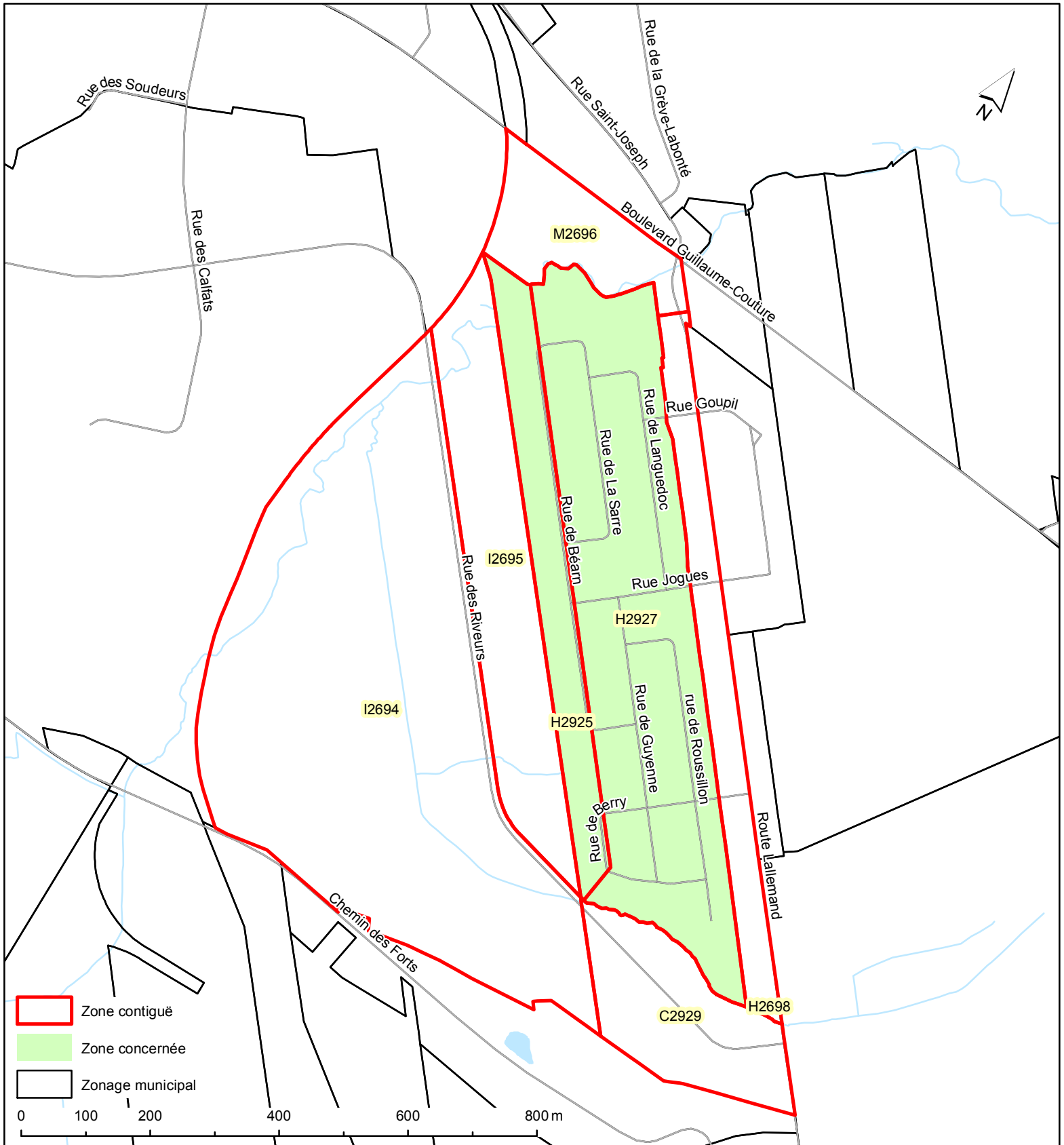
Le 9 septembre 2019

La greffière

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, avocate

ZONES CONCERNÉES ET CONTIGUËS



AGRANDISSEMENT DE LA ZONE M2696

